



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT

UNE FEUILLE
DE ROUTE
CLAIRE ET
PARTAGÉE
PAR TOUS

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION

L'amélioration des conditions de circulation passe par la réduction des temps de parcours, le renforcement des conditions de sécurité routière et l'amélioration de la qualité du réseau routier. La province Sud développera un programme ambitieux d'investissement en matière de voirie et d'infrastructures routières. La mise en place d'un dispositif de transport en commun en site propre (TSCP) permettra un service de bus de haute qualité et efficace qui empruntera un itinéraire réservé afin de ne pas subir les aléas de la circulation. La province Sud poursuivra les réflexions engagées avec ses partenaires dans le cadre du Plan de Déplacement de l'Agglomération de Nouméa (PDAN).

DIVERSIFIER LES MODES DE TRANSPORTS ET DÉVELOPPER L'INTER-MODALITÉ

L'amélioration des conditions de déplacement passe aussi par le développement de modes de circulation alternatifs au « tout automobile ». La province Sud poursuit ainsi ses réflexions pour se doter à terme d'un réseau de transport en commun efficace permettant l'utilisation de bus mais également de navettes maritimes, ou encore la possibilité de circuler à pied ou à vélo dans des conditions de sécurité améliorées.



CAP SUD 21, le Cap à suivre !

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE DÉPLACEMENT

DIVERSIFIER LES MODES DE TRANSPORTS
ET DÉVELOPPER L'INTER-MODALITÉ

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CIRCULATION

FAVORISER
LES MODES DOUX
DE DÉPLACEMENT

FAVORISER
LES TRANSPORTS EN COMMUN

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DU RÉSEAU ROUTIER

RÉDUIRE
LES TEMPS DE PARCOURS

RENFORCER
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- RÉORGANISER LE TRANSPORT EN COMMUN ET LE DIVERSIFIER
(PLAN DE DÉPLACEMENT DE L'AGGLOMÉRATION, METTRE EN PLACE LE TCSP*, SMTU**, DÉVELOPPER LES LIAISONS PAR VOIE MARITIME, PISTES CYCLABLES, PARKING RELAIS...)
- PROGRAMME PROVINCIAL D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CIRCULATION
(ÉCHANGEUR KOWÉKARA, MÉDIANE DUCOS, DE BÉCHADE...)
- PROGRAMME PROVINCIAL D'AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES
(RÉORGANISER LE RÉSEAU PROVINCIAL, PROGRAMME D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ET DES OUVRAGES, PLAN DE SÉCURISATION DU RÉSEAU...)

*Transport en Commun en Site Propre - **Syndicat Mixte des Transports Urbains

CAP SUD 21, le Cap à suivre !